

<http://www.essaillon-sederon.net/Jean-Francois-Roux-l-ancetre-d-Eygalayes>

Jean François Roux, l'ancêtre d'Eygalayes

- Lou Trepoun - Lou Trepoun de 50 à 59 - Lou Trepoun 59, Déc 2015 -

Date de mise en ligne : jeudi 13 décembre 2018

Date de parution : décembre 2015

Copyright © L'Essaillon - Tous droits réservés

Le héros de l'article précédent, Paul Roux, eut un de ses ancêtres qui joua un rôle important dans l'histoire politique d'Eygalayes. Il s'appelait Jean François Roux (29 janvier 1814 – 15 août 1885) et fut maire du village sous le Second Empire puis sous la IIIe République. Il fut également conseiller d'arrondissement : battu aux élections de 1865 par le notaire de Lachau Mauduech, il sera élu en 1870, puis réélu en 1874 et 1880.

Jean François Roux était bonapartiste. Même après la chute de l'Empire, les électeurs continuèrent à lui faire confiance, et ses adversaires politiques lui reconnaissaient une implantation locale incontournable.

C'est ainsi qu'après les élections municipales de 1875, il avait été élu au Conseil Municipal. Mais la loi républicaine d'alors réservait au pouvoir exécutif la nomination des Maires. Voici ce qu'en disait le Comte d'Aulan, Conseiller Général du canton de Séderon, écrivant au Préfet de la Drôme : « *[François Roux] nous a toujours été hostile [mais] l'administration agirait prudemment en le maintenant à la mairie d'Eygalayes car il a une influence qu'il est plus sage d'utiliser que de combattre* ».

Un peu de généalogie maintenant. Jean-François Roux eut six enfants :

- deux issus de son premier mariage en 1832 avec Marie-Rose Gautier (1816 – 1837)

1 ^Â ° François Ferdinand, propriétaire agriculteur, Eygalayes 2 ^Â ° Joseph Aimé, propriétaire agriculteur, Eygalayes

- quatre autres enfants d'un second mariage en 1838 :

3 ^Â ° Philomène Marie, épouse Eugène Jouve, propriétaire aux Bégües, Ste Colombe 4 ^Â ° Marie Julie Alix, épouse Bienvenu Daumas, propriétaire et meunier à Montfroc 5 ^Â ° Adèle Rose, épouse Armand Jean, propriétaire à Laborel 6 ^Â ° François Aimé Ferdinand, propriétaire et maître d'hôtel à Eygalayes

Tous se retrouvent dans un acte de donation-partage que J.F. Roux fit rédiger par son notaire Lucien Bertrand le 20 juin 1885, peu de temps avant sa mort. L'héritage de chaque enfant y est décrit en détail.

Roux était propriétaire d'importants biens fonciers disséminés dans de nombreuses communes de la région. Cet éparpillement, ajouté aux nombreuses créances détenues sur des particuliers, fait penser qu'il était « banquier » : prêtant de l'argent, il en touchait les intérêts. Et devenait propriétaire des biens hypothéqués au cas où un débiteur ne pouvait honorer sa dette.

C'est son deuxième enfant qui nous intéresse.

Joseph Aimé (24 juin 1834 – 14 février 1906 à Eygalayes), veuf sans enfant, se remaria le 14 mai 1861 avec Marie Madeleine Jouve (23 janvier 1843 Izon – 10 avril 1868). Ils auront un seul enfant, Paul Aimé (27 février 1866 – 1 février 1897 à Ollioules, Var)

Lequel Paul Aimé se maria le 6 mai 1893 avec Rose Léonie Honorine Jouve. Le couple aura lui aussi un seul enfant, Paul.

Jean François Roux, l'ancêtre d'Eygalayes

Donc Paul, notre personnage de départ, est l'arrière-petit-fils de Jean François Roux.

L'arbre généalogique est planté.

Les renseignements sur la carrière politique de J.F. Roux sont extraits du livre de Maurice Gontard : « *le comportement politique dans les Baronniees Drômoises de 1864 à 1914* ».

<http://www.essaillon-sederon.net/sites/essaillon-sederon.net/local/cache-vignettes/L279xH400/5909-01-3548a.png>

© Essaillon

Portrait de Jean François Roux

avec mention « *Mon Grand-père* », la signature F. Roux et une date, juin 1897

[dessin sur papier, sans doute d'après photographie puisque réalisé 12 ans après le décès]

<http://www.essaillon-sederon.net/sites/essaillon-sederon.net/local/cache-vignettes/L400xH292/5909-02-027b0.png>

© Essaillon

<http://www.essaillon-sederon.net/sites/essaillon-sederon.net/local/cache-vignettes/L400xH287/5909-03-ca990.png>

© Essaillon

« Roux d'Eygalayes (Drôme) » [empreintes d'un cachet relevées au dos du portrait]

Georges et André POGGIO